

Etang des Renaudières, Espace Naturel, St Fulgent (85250)



Photo FVPPMA, 22/03/2012

Nom de l'association de pêche : L'Union des Ecluses

Description

En partant de « Saint-Fulgent », prenez la D11 en direction des Herbiers. Passez le panneau de sortie de ville de Saint-Fulgent. Puis passer un pont. Continuez ensuite sur 700 m et tournez à gauche en suivant les panneaux signalétiques « Espace Naturel des Renaudières ». Roulez encore 600 m puis tournez à gauche sur un grand parking.

Au cœur d'un espace naturel, proche du Bois du Rolin, vous pourrez installer votre matériel pour pêcher en poste fixe. Un sentier pédestre fait le tour de l'étang, permettant une meilleure accessibilité aux différents postes de pêche. Ce site est propice à une partie de pêche en famille.

Si vous êtes novices ou débutants, vous pourrez pêcher des gardons. Ce poisson blanc n'est pas seul, ses copains les carassins, les tanches ou encore les brèmes habitent également le plan d'eau. N'hésitez pas à préparer votre amorce magique pour les taquiner. La pêche au coup classique reste la plus adaptée pour ce parcours.

Les plus spécialisés pourront aussi titiller les poissons blancs. Toutefois, il y a également des carnassiers qui ont été comptabilisés dans l'étang. Alors n'hésitez pas à vous mesurer aux prédateurs pour ferrer perches, sandres ou encore brochets.

Fiche technique

Public(s) : Tous publics

Accessibilité : Facile

Stationnement : Parking (50 places)

Distance véhicule / rive : 60 m

Milieu : Etang

Rive : Gauche et droite

Berges : Dégagées

Linéaire de pêche : 600 m

Superficie de plan d'eau : 1,7 ha

Profondeur moyenne : 1,20 m

Type de fond : Vaseux

Emplacements : Ensoleillés

Equipements : Tables, poubelles, bancs, sanitaire, panneau d'information pêche, terrain de pétanque, sentier pédestre

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Fixe
- Itinérante

Atouts du site

- Eaux dormantes
- Fosses

Spécificité du site

- Respectez la réglementation à l'entrée du site

Contact

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche. Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

Etang des Renaudières, Espace Naturel, St Fulgent (85250)

Axes Routiers à suivre

Départ : Sainte-Fulgent

D11 : direction Les Herbiers

Rue des Tilleuls

Arrivée : Etang des Renaudières

A proximité

Saint-Fulgent : 2,6 km

Chavagnes-en-Paillers : 9,5 km

Les Herbiers : 14 km



Légendes

- Linéaire de pêche
- P Parking
- ➔ Vous arrivez par là

